

Dossier d'adhésion 2021-2022

- BOXE AMATEUR -

CONTENU : Bulletin d'adhésion
Règlement intérieur
Formulaire de demande de licence
Notice pour remplir la demande de licence

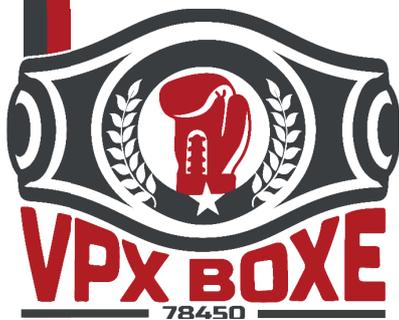
Les adhésions prennent effet au 1er septembre 2021

Avant de remettre mon dossier je vérifie qu'il est COMPLET :

- Bulletin d'adhésion entièrement rempli, daté et signé
- Photo d'identité
(collée au bulletin d'adhésion, ou avec NOM et Prénom au verso)
- Règlement intérieur daté et signé
- Paiement intégral selon le mode de paiement choisi
- Formulaire de licence FFBoxe entièrement complété, **AVEC LA PARTIE «CERTIFICAT MÉDECIAL» intégralement remplie par mon médecin** (sans oublier mon poids, la date, le cachet et la signature du médecin)
- AUCUN CERTIFICAT MÉDICAL SUR PAPIER LIBRE NE SERA ACCEPTÉ -

ATTENTION : la participation effective aux compétitions est subordonnée à l'avis du coach et à sa validation. Lui seul décide de la participation du boxeur aux compétitions.

Aucun accès à l'entraînement ne sera possible si le dossier est incomplet



Adhésion 2021-2022

les adhésions prennent effet au 1er septembre 2021

PHOTO

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Numéro de portable : _____ Email : _____

Email OBLIGATOIRE. Une adresse unique par personne. Si plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent, chacun doit communiquer son adresse afin que son accès personnel sur le site du club puisse être créé.

Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement)

Je soussigné _____, représentant légal, autorise mon enfant (NOM et Prénom) _____ à pratiquer la boxe anglaise.

Tarif (inclut : cotisation annuelle + licence FFBoxe)

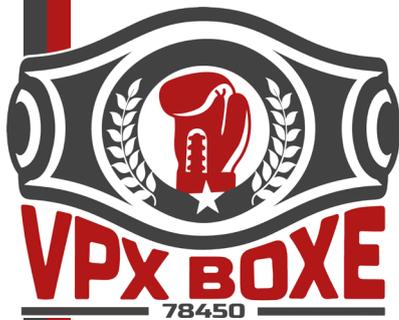
Boxe adulte (15 ans et + ; loisir ou amateur)	
Nouvel adhérent	<input type="checkbox"/> 361 €
Renouvellement (-20 % «Covid-19»)	<input type="checkbox"/> 299 €
Boxe éducative assaut (7-14 ans)	
Nouvel adhérent	<input type="checkbox"/> 301 €
Renouvellement (-20 % «Covid-19»)	<input type="checkbox"/> 255 €
Aéroboboxe (15 ans et +)	
Nouvel adhérent	<input type="checkbox"/> 181 €
Réductions (réduction «villepreusien» : cumulable avec une autre / autres réductions : non cumulables entre elles)	
Villepreusien	<input type="checkbox"/> - 10 €
Étudiant (2 conditions : études supérieures post-bac ET - de 25 ans)	<input type="checkbox"/> - 10 €
Carte familles nombreuses	<input type="checkbox"/> - 10 €
Membres d'une même famille (la réduction s'applique à chaque membre de la famille)	<input type="checkbox"/> - 10 €
CALCULEZ VOTRE TOTAL :	
	€

Mode de paiement (plusieurs choix possibles)

- Chèque (ordre : VPX Boxe) 3 fois par chèques (joindre les 3 chèques : encaissement le 5 de chaque mois) Espèces Chèques de Service Pass'Sport
- ANCV Coupons Sports Pass + Virement (RIB à nous demander)

En adhérant à l'association VPX Boxe (ci-après dénommée l'Association, j'autorise expressément l'Association, les entraîneurs ou tout tiers représentant l'Association, à utiliser mon image ou celle de mon enfant sur les supports de communication on et off-line existants ou à venir (notamment site internet, réseaux sociaux, flyers, presse, affiches, télévisions, etc.) dans le cadre des activités de promotion de l'Association. Je suis également informé que je peux à tout moment bénéficier d'un droit de retrait sur simple demande écrite adressée au Président de l'Association. Je déclare avoir pris connaissance des notices d'information aux garanties de base attachées à ma licence qui sont consultables sur le site internet de la FFBoxe ainsi que du bulletin d'adhésion «SPORTMUT» permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance «accidents corporels de base» auprès de la Mutuelle des Sportifs. Je déclare avoir été informé que la souscription d'une assurance individuelle accident ou d'une garantie complémentaire ne sont pas obligatoires mais néanmoins fortement conseillées. J'autorise l'Association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident. Les données ci-dessus sont recueillies avec votre accord. Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et, selon votre souhait, recevoir notre newsletter ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. Responsable du traitement : Président de l'association (contact@vpx-boxe.org) Destinataire des données : Le Président, le Trésorier et le Secrétaire de l'Association ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives. Les membres du bureau ont accès à la liste des adhérents. Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du Président de l'Association (contact@vpx-boxe.org). Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion ou jusqu'à votre désabonnement à notre newsletter si cet abonnement se poursuit malgré votre non ré-adhésion.

Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____



Règlement intérieur

(mis à jour le 8 août 2021)

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles applicables au sein de l'association VPX Boxe, notamment pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

1. Définition des termes :

- « l'association » : désigne l'association VPX Boxe ;
- « coach(es) » : désigne le ou les entraîneurs et son/ses ou leur(s) assistants ;
- « équipements de protection » : désigne les gants, bandages, casques, protège-dents, coquilles ;
- « les installations » : désigne le lieu de l'entraînement. Il peut notamment s'agir, sans que cela soit limitatif d'une salle de sport, d'un gymnase ou d'un stade ;
- « enfant » : désigne toute personne physique âgée, à la date de l'inscription, de 7 à 14 ans inclus et pratiquant la boxe anglaise au sein de l'association ;
- « pratiquant » : désigne tout pratiquant de boxe anglaise, adulte ou enfant, au sein de l'association.

2. Objet

L'association permet à toutes et tous de pratiquer la boxe anglaise (dès l'âge de 7 ans), discipline placée sous l'autorité de la Fédération Française de Boxe (FFBoxe), à laquelle l'association est affiliée.

3. Enseignement

Les entraînements sont encadrés par un coach titulaire d'un diplôme fédéral FFBoxe (ou en cours de formation) ou d'un diplôme d'Etat, pouvant être assisté ou secondé d'un ou plusieurs assistants titulaires ou non d'un diplôme fédéral ou diplôme d'Etat.

4. Pratique

Pour pratiquer, la fourniture des documents suivants est obligatoire dès l'adhésion :

- une photo d'identité ;
- certificat médical valable pour la saison en cours (le pratiquant doit obligatoirement utiliser le formulaire figurant au verso de la demande de licence FFBoxe) ;
- le dossier d'inscription complété et signé ;
- les pièces complémentaires mentionnées au dossier ;
- le formulaire de demande de licence dûment complété ainsi que les éventuelles pièces qui y sont mentionnées ;
- acquiescement de la cotisation au club et de la licence FFBoxe choisie (loisir, amateur, BEA, découverte, vétérans ou handiboxe).

Les éventuels stages et formations font l'objet d'un paiement distinct et ne sont pas compris dans la cotisation annuelle.

5. Règles de fonctionnement

Les règles suivantes ont notamment pour objet d'assurer la sécurité et l'hygiène des pratiquants.

5.1. Pré-requis

Pour être admis à s'entraîner, le pratiquant doit :

- être en possession de sa licence fédérale lors de sa venue aux entraînements, avoir un dossier d'inscription complet et être à jour de sa cotisation ;
- être en possession de tous ses équipements de protection, sans exception.

5.2. Briefing

Un briefing est organisé au début de chaque entraînement, notamment afin de permettre à chacun de faire part aux coaches de ses éventuels problèmes physiques mineurs, ne nécessitant aucune confidentialité (courbatures par exemple). Tout autre problème médical, même ponctuel, intervenant en cours de saison doit être signalé au coach, de façon confidentielle si nécessaire.

5.3. Respect

Le respect de soi-même, des autres pratiquants, des coaches, des installations et du matériel doit être observé en toute circonstance.

5.4. Matériel

S'agissant plus spécifiquement du matériel, les pratiquants devront ranger soigneusement celui appartenant à l'association, en fin de séance et/ou après l'avoir utilisé (par exemple : nattes en mousse, haltères, bandes élastiques, cerceaux, etc.). Les pratiquants devront éviter de laisser trainer leur propre matériel au sol, d'abord pour des raisons d'hygiène personnelle, et aussi pour l'hygiène et la sécurité des autres pratiquants. Un gant trainant au sol peut se charger de poussières et impuretés qui, en cas de contact avec l'œil d'un autre pratiquant lors d'une opposition, peuvent causer des dommages.

5.5. Consignes

Pour des raisons de sécurité, les pratiquants s'engagent à écouter et à respecter les consignes données par les coaches, notamment quant à l'exécution des exercices.

5.6. Retards

Les retards de moins de dix minutes sont tolérés s'ils restent ponctuels. Au-delà de dix minutes, l'accès à l'entraînement pourra être refusé, pour des raisons de sécurité. En effet, il peut être dangereux de rejoindre un entraînement en cours, sans avoir assisté au briefing et sans s'être préalablement échauffé.

5.7. Effets personnels

Les pratiquants sont invités et encouragés à surveiller leurs effets personnels. En cas de vestiaire ne fermant pas à clé, les sacs peuvent être amenés en salle d'entraînement mais devront être laissés sur le côté, pour gêner le moins possible la pratique. Il est fortement déconseillé d'amener à l'entraînement de l'argent ou des objets de valeur (téléphone portable, bijoux, etc.) et de les laisser sans surveillance. L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'effets personnels lors des entraînements. Il est rappelé que l'association ne dispose pas de pouvoirs de police.

5.8. Bijoux

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de porter des bijoux lors des entraînements.

5.9. Discipline

L'association pourra sanctionner un adhérent, pour motif grave (par exemple, et sans que cela soit limitatif : agissements préjudiciables aux intérêts de l'association, conflits graves entre membres, manquements à la sécurité, etc.). Cette sanction peut être un rappel à l'ordre ou une exclusion. Le Bureau, et en particulier le Président, est compétent pour prononcer une sanction. Si la sanction d'un adhérent est envisagée :

- celui-ci ou son représentant sera convoqué par écrit devant le Bureau ou un de ses membres. La convocation précisera les faits qui amènent à envisager sa sanction et sera envoyée au plus tard huit jours avant la date prévue pour l'entretien ;
- en fonction des faits, un ou plusieurs tiers (notamment des témoins) pourront être présents lors de cette réunion ;
- lors de cette réunion, l'adhérent ou son représentant pourra fournir toute explication utile concernant les faits reprochés ;
- si l'adhérent ou son représentant ne se présente pas à cette réunion sans motif d'empêchement valable et justifié, son exclusion sera automatiquement prononcée ;
- si l'adhérent ou son représentant se présente à la réunion, et en fonction des explications fournies, l'organe compétent décidera de prononcer ou non une sanction ;
- dans tous les cas, la décision prise sera notifiée à l'adhérent par écrit. Cette notification sera envoyée au plus tôt le troisième jour ouvré et au plus tard le huitième jour ouvré suivant la réunion.

6. Cotisation

Pour la saison 2021-2022, les cotisations sont fixées comme suit :

	ADULTE	ENFANT/ADO	AÉROBOXE
1ÈRE ADHÉSION (COTISATION ANNUELLE + LICENCE FFBOXE)	361 €	301 €	181 €
1ÈRE ADHÉSION "VILLEPREUSIEN"	351 €	291 €	171 €
RENOUVELLEMENT (REMISE - 20 % "COVID-19")	299 €	255 €	×
RENOUVELLEMENT "VILLEPREUSIEN"	289 €	245 €	×
RÉDUCTION <small>(ÉTUDIANT - 25 ANS ETUDIÉS SUP. / CATER FAMILLES HONORABLES / MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE)</small>	- 10 €	- 10 €	- 10 €

La cotisation et le coût de la licence fédérale doivent être payés lors de l'inscription. La qualité d'adhérent se perd à l'expiration de la période choisie. Seules les personnes ayant qualité d'adhérent à la date de l'assemblée générale sont convoquées à celle-ci.

6.1. Remboursement

Aucun remboursement de la cotisation ne pourra être effectué en cours de période. Le coût de la licence fédérale ne pourra pas être remboursé.

7. Vacances

Les entraînements ne sont pas assurés durant les vacances scolaires. La saison sportive durant dix mois, la cotisation est fixée en conséquence.

8. Matériel

Pour pratiquer la boxe anglaise, le matériel suivant est obligatoire :

- bandages ;
- protège-dents moulé et adapté ;
- coquille pour les hommes ;
- chaussures de sport type « running », propres ;
- gants : les gants avec velcros sont à privilégier. Pour les enfants, le poids des gants doit être de 10 onces (oz). Pour les adultes lors de l'entraînement, sont préconisés des gants de 14 oz pour les hommes et de 12 oz pour les femmes. Il est rappelé que dans le cadre des compétitions, les gants de 10 oz sont réservés aux pratiquants de moins de 64 kilos ;
- tenu de sport ;
- corde à sauter ;
- casque ;

Bien que non obligatoire, les chaussures de boxe sont recommandées.

Pour pratiquer l'aérobixe, une tenue de sport, une corde à sauter, des bandages et une paire de gants (pour les exercices au sac) sont nécessaires.

9. Fonctions, attributions et pouvoirs des membres du Bureau

Conformément à l'article 13 des statuts, il est précisé que l'exercice de l'action et de la représentation en justice de l'association sont conférés au Président ainsi que, plus largement, le pouvoir de la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Fait à Villepreux le _____/_____/_____
En deux (2) exemplaires, dont un a été remis à l'adhérent

Nom, prénom et signature, précédés de la mention « lu et approuvé » :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

DEMANDE DE LICENCE BOXE AMATEUR - 2021/2022

GARÇON/FILLE
Minime 2 - Cadet - Junior - Sénior

Avez-vous déjà été licencié(e) auprès de la FFBoxe

(cochez la case correspondante)

- Non
 Oui (à quel titre)



Les Boxeurs(ses) ayant déjà pratiqué la Boxe Anglaise ou tout autre sport de combat dans un pays étranger ou en France, sont tenus de le signaler et de joindre le palmarès authentifié par la fédération dont il/elle dépendait.

A transmettre au Club avec une photo d'identité, une photocopie de pièce d'identité et le montant de la cotisation.

*LICENCE N° :
*CIVILITÉ : M. Mme
*NOM NAISSANCE :
*1ER PRÉNOM : | NOM MARITAL.....
*NÉ(E) LE : ___/___/___ *A(VILLE) C.Post. (si FR).....
*NATIONALITÉ : *PAYS NAISS.....
*NATURALISÉ(E) : ___/___/___ N°

Complétez ici en majuscules les informations à mettre à jour

Photo

ADRESSE TRÈS EXACTE ET LISIBLE
*LIEU DIT :
*N° BÂTIMENT : *ESCALIER *APPARTEMENT
*N° : *RUE
*CODEPOSTAL : *VILLE
TÉLÉPHONES & E-MAIL
*DOMICILE : *PORTABLE :
*E-MAIL :

CLUB AFFILIÉ (en toutes lettres)

Pour les filles je m'engage à cesser toute activité sportive en cas de grossesse et à le déclarer au médecin.

Autorisation des parents ou du tuteur (obligatoire pour le/la pratiquant(e) ayant moins de 18 ans révolus)

Je soussigné(e) déclare donner par la présente l'autorisation à mon enfant ou pupille de pratiquer la Boxe en compétition, conformément aux règlements et Code sportif de la Fédération Française de Boxe, dont je déclare avoir pris connaissance. J'autorise la Fédération Française de Boxe ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'hospitalisation de mon enfant.

Nom prénom adresse Parents ou Tuteur (cocher le bon choix)

Je déclare être licencié(e) auprès d'une autre fédération de sport de combat Oui Non

Je soussigné(e) certifie les informations ci-dessus rigoureusement exactes.

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFBoxe, font l'objet d'un traitement informatique par la fédération aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Comités et à la FFBoxe. Pour les dirigeants, éducateurs sportifs, encadrants via un diplôme fédéral ou professionnel, organisateurs pro, elles font également l'objet d'une vérification automatisée par les services de l'état via la plateforme dédiée "Si honorabilité", la consultation du FJJAISV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n°2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie à ce titre des droits mentionnés ci-dessous.

Date ___/___/___

Signature obligatoire du postulant ou du détenteur de l'autorité parentale

LES MENTIONS PRÉCÉDÉES D'UN * SONT OBLIGATOIRES SANS ELLES VOTRE DEMANDE NE SAURAIT ÊTRE TRAITÉE**

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que les données à caractère personnel que vous confiez à la responsabilité de la FFB, font l'objet de traitements informatisés pour la gestion d'affiliations, de demandes de licences (spécifiques au type/à la fonction : pratiquant ou non, pros, dirigeant, officiel, cadre technique, représentant de mineur, médecin etc), les autorisations anti-dopage, la vérification de non contre-indication médicale à la pratique (y compris Vigi-Commotions), les souscriptions d'assurances, des envois d'abonnements, de propositions commerciales. Au titre du RGPD, vous disposez des droits suivants : droit d'opposition, droit d'accès et de rectification, et pour des cas ou motifs limitativement énumérés, droit à l'effacement ou à la limitation du traitement ; vous disposez par ailleurs d'un droit à la portabilité de vos données et du droit de définir des directives relatives à leur sort en cas de décès.



Réserve Club/CR/FFB

Date saisie ___/___/___
Bordereau n°

CERTIFICAT MEDICAL VALABLE UNE SAISON SPORTIVE A ADRESSER AU MEDECIN FEDERAL NATIONAL

Postulant(e) :

ANTECEDENTS personnels

Antécédents Médicaux.....

Antécédents Fracturaires.....

Antécédents Chirurgicaux.....

Antécédents d'Hospitalisation.....

ANTECEDENTS familiaux (cochez les cases)

décès avant 40 ans chez les hommes

décès avant 50 ans chez les femmes

Taille cm Poids..... kg

Traitements médicaux habituels Oui Non

Vaccinations demandées

DT Polio ___/___/___ Hépatite B ___/___/___

Sérologie anticorps Anti HBS ___/___/___ Taux

TA..... Pouls.....

Si oui lesquels.....

A signaler :

Je, soussigné docteur en médecine, CERTIFIE, que

..... ne présente aucune contre-indication à la pratique de la BOXE AMATEUR (entraînements et combats).

Délivré à le ___/___/___

Signature du médecin et n° RPPS

Cachet du médecin indiquant nom et adresse obligatoire

L'examen ci-dessous doit être établi par un MEDECIN OPHTALMOLOGISTE

Postulant(e) :

Les délais d'obtention des rendez-vous chez les ophtalmologistes doivent vous faire anticiper la prise de rendez-vous.

CONTRE-INDICATION ABSOLUES

**Chirurgie intra-Oculaire et/ou réfractive (strabisme excepté)
Amblyopie inférieure à 3/10 avec correction
Myopie supérieure à 3,5 dioptries, Cataracte, Cécité**

1 - Acuité visuelle en toute lettre sans surcharge en dixièmes et éventuellement avec Correction.

	Sans correction	Formule de la correction	Avec correction
Oeil droit			
Oeil gauche			

- 2 - Champs visuel.....
- 3 - Tonus oculaire.....
- 4 - Motilité oculaire.....
- 5 - Vision Binoculaire.....
- 6 - Milieux transparents.....
- 7 - Gonioscopie.....
- 8 - Fond d'oeil (verre à 3 miroirs)
o Justification d'un traitement laser ?.....
- 9 - Observation

Je, soussigné docteur Ophtalmologiste, CERTIFIE, que..... ne présente aucune contre-indication ophtalmologique à la pratique de la BOXE AMATEUR.

Délivré à **le** ___/___/_____

Signature du médecin et n° RPPS

Cachet du médecin indiquant nom et adresse obligatoire

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE LA LICENCE B.A. ANNEE 2021/2022

o Pour les catégories de poids, voir les codes sportifs.

Informations

o La licence de boxe amateur (1ère demande ou renouvellement) ne peut être délivrée à un(e) postulant(e) ayant atteint l'âge de 40 ans au 1er septembre de la saison en cours.

o Pour les postulant(e)s ayant atteint l'âge de 32 ans au 1er septembre de la saison en cours, la demande de licence (1ère demande ou renouvellement) nécessite :

- une Angio IRM cérébrale (valable 3 saisons sportives consécutives, ou à renouveler en cas de KO ou sur avis médical)
- ECG d'effort (à la première licence quelque soit l'âge).

Contre indication formelles

Comitialité, ATCD neurochirurgical, chirurgie ophtalmologique y compris réfractive, Hépatite B/C, H.I.V., Implant mammaire, absence d'un organe pair (sauf oreille).

Je CERTIFIE l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, conformément à l'article 18 des règlements généraux. Je M'ENGAGE à respecter la législation ainsi que les règlements de la FFBoxe en particulier les points concernant la lutte contre le dopage dont je déclare avoir pris connaissance et m'être informé des risques liés à la pratique de ce sport en compétition. Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information (résumé des garanties ci-dessous) relative aux Garanties de base proposées par la FFBoxe et de celle du contrat complémentaire SPORTMUT (optionnelle) proposée par la mutuelle des sportifs (voir ci-dessous).

GARANTIES LICENCE-ASSURANCE 2021/2022 (Document non contractuel)

Les licenciés évoluant au sein des organismes déconcentrés (Ligues, Comités, Clubs, Associations, ...) de la Fédération Française de Boxe sont couverts dans le cadre des activités (compétition, rencontre amicale, entraînement, stage...) pratiquées au sein de ceux-ci pour les risques suivants :

- **INDIVIDUELLE ACCIDENT** (accord collectif n° 2082 souscrit auprès de la Mutuelle des sportifs.)
 - **Frais de soins de santé** : en complément du régime de prévoyance obligatoire (à concurrence de 200 % du tarif Sécurité Sociale)
 - **Forfait hospitalier** : 100 % | **Prothèses dentaires** : 300 € par dent | **Optique** : 300€ par accident
 - **Capital santé** de 6 100€ par accident (dépassements d'honoraires, prestations hors nomenclature Sécurité Sociale, chambre particulière, ...)
 - **Capital Décès** : 15 500€ (moins de 18 ans et accident hors sport : 9 150€) | **Capital Invalidité** : 70 000€ (31 000€ si accident hors sport).
 - **Garanties optionnelles** : Possibilité de bénéficier de garanties complémentaires (Indemnités Journalières, Décès, Invalidité) du régime de base, en souscrivant au contrat «SPORTMUT BOXE».
- **ASSISTANCE RAPATRIEMENT** (garanties souscrites auprès de Mutuaide Assistance)
En cas d'accident ou de maladie graves, prise en charge du transport de la victime jusqu'à son domicile ou jusqu'à l'hôpital le plus proche de son domicile par le moyen le plus approprié. « **MDS ASSISTANCE** » : Tél. : **01.45.16.65.70 / Fax. : 01.45.16.63.92 - Mail : assistance@mutuaide.fr**
- **RESPONSABILITE CIVILE & DEFENSE PENALE / RECOURS** : garanties souscrites auprès de la MAIF.

Je soussigné | ou représentant légal..... déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des notices d'information aux garanties de base attachées à ma licence qui sont également consultables sur le site internet de la FFBoxe, ainsi que du bulletin d'adhésion «SPORTMUT» permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance «accidents corporels de base» auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le licencié est libre de souscrire une assurance auprès de la Mutuelle des Sportifs, d'un autre assureur ou de ne pas s'assurer.

Je déclare avoir été informé que la souscription d'une assurance individuelle accident ou d'une garantie complémentaire ne sont pas obligatoires mais néanmoins fortement conseillés.

Vous devez IMPERATIVEMENT COCHER OUI ou NON pour chacune des deux options suivantes au risque de voir la demande de licence refusée

Garantie de base Individuelle Accident

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie «Individuelle Accident» comprise dans ma licence "**BOXE AMATEUR**"
- NON**, je renonce à bénéficier de la garantie «Individuelle Accident» et donc à toute couverture en cas d'accident corporel. (Coût remboursé en cas de refus : 1,49€ pour toutes les catégories. Dans ce cas envoyer une copie de cette demande de licence à la Mutuelle des Sportifs-2/4 rue Louis David-75782 Paris Cedex 16).

Garanties complémentaires «SPORTMUT BOXE»

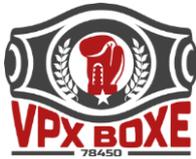
- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur, en remplissant le formulaire de souscription correspondant et en le retournant à la Mutuelle des Sportifs en joignant un chèque à l'ordre de celle-ci du montant de l'option choisie.
- NON**, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.



0.800.15.2000



www.aifd.fr/vidal.php



Comment bien remplir sa demande de licence (amateur) – Page 1/2

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE
DEMANDE DE LICENCE BOXE AMATEUR -

GARÇON/FILLE
 Minime 2 - Cadet - Junior - Sénior

①

Avez-vous déjà été licencié(e) auprès de la FFBoxe (cochez la case correspondante) ②

Non

Oui (à quel titre)

⚠ Les Boxeurs(esse) ayant déjà pratiqué la Boxe Anglaise ou tout autre sport de combat dans un pays étranger ou en France, sont tenus de le signaler et de joindre la preuve authentifiée par la fédération dont il/elle dépendait.

À transmettre au Club avec une photo d'identité, une photocopie de pièce d'identité et le montant de la cotisation.

⚠ Complétez ici en majuscules les informations à mettre à jour

***LICENCE n° :**

*CIVILITE : M. Mme Mlle ③

*NOM :

*PRÉNOM :

*N(E) LE : / / LIEU : / / N°

*NATIONALITE :

⚠ ADRESSE TRÈS EXACTE ET LISIBLE

*LIEU DT :

*N° BATIMENT :

*N° :

*RUE :

*CODEPOSTAL :

TELEPHONES & E-MAIL

*DOMICILE :

*E-MAIL :

*PORTABLE :

CLUB AFFILIÉ (en toutes lettres)

⚠ Pour les filles je m'engage à cesser toute activité sportive en cas de grossesse et à le déclarer au médecin.

Autorisation des parents ou du tuteur (obligatoire pour le/la pratiquant(e) ayant moins de 18 ans révolus)

Je soussigné(e) déclare donner par la présente autorisation à mon enfant ou pupille de pratiquer la Boxe en compétition, conformément aux règlements et Code sportif de la Fédération Française de Boxe, dont je déclare avoir pris connaissance. J'autorise la Fédération Française de Boxe ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'hospitalisation de mon enfant.

Nom prénom adresse Parents ou Tuteur (cocher le bon choix)

Je déclare être licencié(e) auprès d'une autre fédération de sport de combat : Oui Non

Je soussigné(e) certifie les informations ci-dessus rigoureusement exactes.

LES MENTIONS PRÉCÉDÉES D'UN "M" SONT OBLIGATOIRES SANS ELLES VOTRE DEMANDE NE SAURAIT ÊTRE TRAITÉE

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que les données à caractère personnel que vous fournissez à la Fédération Française de Boxe sont traitées à des fins de gestion administrative, de gestion de licences spécifiques au type de la fonction : pratiquant ou non pro, arbitre, cadre technique, responsable et autres. Les données sont collectées à l'occasion de la vérification de non contre-indication médicale à la pratique, les souscriptions d'assurance, des envois de documents, de propositions commerciales. Au titre du RGPD, vous disposez des droits suivants : droit d'opposition, droit d'accès et de rectification, et pour des cas ou motifs particulièrement diversifiés, droit à l'effacement ou à la limitation du traitement. Vous disposez par ailleurs d'un droit à la portabilité de vos données et du droit de définir des directives relatives à leur sort en cas de décès.

Date / /

Signature obligatoire du postulant ou du détenteur de l'autorité parentale

Reservé Club/FFFB

Date saisie / /

Bordereau n°

CERTIFICAT MEDICAL VALABLE UNE SAISON SPORTIVE A ADRESSER AU MEDECIN FEDERAL NATIONAL

Postulant(e) :

ANTECEDENTS personnels

Antécédents Médicaux

Antécédents Fracturaires

Antécédents Chirurgicaux

Antécédents d'Hospitalisation

ANTECEDENTS familiaux (cochez les cases)

décès avant 40 ans chez les hommes

décès avant 50 ans chez les femmes

Taille cm Poids kg

Traitements médicaux habituels Oui Non

Vaccinations demandées

DT Polio / / Hépatite B / / /

Sérologie anticorps Anti HBS / / Taux

TA Poulx

Si oui lesquels

A signaler

Je, soussigné docteur en médecine, CERTIFIE, que ne présente aucune contre-indication à la pratique de la BOXE AMATEUR (entraînements et combats).

Délivré à le / /

Signature du médecin et n° RPPS

Cachet du médecin indiquant nom et adresse obligatoire

Licence BA 12

Veillez suivre les instructions ci-dessous et joindre une copie de pièce d'identité svp (demande émanant de la FFBoxe). Toute demande de licence mal complétée ou incomplète ne pourra pas être traitée

① Veuillez noter que la licence « amateur » s'adresse exclusivement aux pratiquants âgés de de 13 à 40 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours, et est soumise à des examens médicaux spécifiques à partir de 32 ans (au 1^{er} septembre de la saison en cours). **Cochez votre catégorie d'âge :**

Année de naissance	Catégorie d'âge
2008	Minime 2
2006 et 2007	Cadet
2004 et 2005	Junior
2003 et avant	Senior

② : indiquer si vous avez déjà été licencié auprès de la FFBoxe. Si oui, préciser à quel titre et mentionner votre n° de licence à côté, à la ligne « Licence n° ». Si vous avez pratiqué la boxe ou tout autre sport de combat, joindre votre palmarès.

③ : remplir très lisiblement votre état civil et vos coordonnées

④ : joindre obligatoirement une photo (si vous n'en avez pas déjà fourni une au club lors de votre inscription)

⑤ : indiquer ici « VPX BOXE »

⑥ : pour les mineurs seulement : remplir l'autorisation parentale. Dans tous les cas, indiquer si vous êtes licencié d'une autre fédération de sport de combat, dater et signer

⑦ : faire remplir **intégralement** le certificat médical par un médecin. **Ce certificat doit être établi obligatoirement sur le formulaire, et pas sur papier libre.** Le cachet, le numéro RPPS et la signature du médecin sont obligatoires



Comment bien remplir sa demande de licence (amateur) – Page 2/2

CERTIFICAT OPHTHALMOLOGIQUE OBLIGATOIRE valable 2 saisons sportives consécutives à adresser au MEDECIN FEDERAL NATIONAL

L'examen ci-dessous doit être établi par un MEDECIN OPHTHALMOLOGISTE

Postulant(e) :
Les détails d'obtention des rendez-vous chez les ophtalmologistes doivent vous faire anticiper la prise de rendez-vous.

CONTRE-INDICATION ABSOLUES
Chirurgie intra-oculaire et/ou réfractive (strabisme excepté)
Amblyopie inférieure à 3/10 avec correction
Myopie supérieure à 3,5 dioptries, Cataracte, Cécité

1 - Acuité visuelle en toute lettre sans surcharge en dixièmes et éventuellement avec Correction.

	Sans correction	Formule de la correction	Avec correction
Oeil droit			
Oeil gauche			

- 2 - Champs visuel.....
- 3 - Tonus oculaire.....
- 4 - Mobilité oculaire.....
- 5 - Vision Binoculaire.....
- 6 - Milieux transparents.....
- 7 - Gonioscopie.....
- 8 - Fond d'oeil (verre à 3 miroirs)
o Justification d'un traitement laser ?
- 9 - Observation.....

⑧

Je, soussigné(e) ne présente aucune contre-indication ophtalmologique à la pratique de la BOXE AMATEUR.
Délivré à le / /

Signature du médecin et n° RPPS Cachet du médecin indiquant nom et adresse obligatoire

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE LA LICENCE B.A. ANNEE 2019/2020

- o Pour les catégories de poids, voir les codes sportifs.
- Informations
- o La licence de boxe amateur (1ère demande ou renouvellement) ne peut être délivrée à un(e) postulant(e) ayant atteint l'âge de 40 ans au 1er septembre de la saison en cours.
- o Pour les postulant(e)s ayant atteint l'âge de 32 ans au 1er septembre de la saison en cours, la demande de licence (1ère demande ou renouvellement) nécessite :
 - une Angio IRM cérébrale (valable 3 saisons sportives consécutives, ou à renouveler en cas de KO ou sur avis médical)
 - ECG d'effort (à la première licence quelque soit l'âge).

⑨

Contre indication formelles
Comitialité, ATCD neurochirurgical, chirurgie ophtalmologique y compris réfractive, Hépatite B/C, H.I.V., Implant mammaire, absence d'un organe pair (sauf oreille).
Je CERTIFIE l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, conformément à l'article 18 des règlements généraux. Je M'ENGAGE à respecter la législation ainsi que les règlements de la FFBoxe en particulier les points concernant la lutte contre le dopage dont je déclare avoir pris connaissance et m'être informé des risques liés à la pratique de ce sport en compétition. Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information (résumé des garanties ci-dessous) relative aux Garanties de base proposées par la FFBoxe et de celle du contrat complémentaire SPORTMUT (optionnelle) proposée par la mutuelle des sportifs (voir ci-dessous).

GARANTIES LICENCE-ASSURANCE 2019/2020 (Document non contractuel)

Les licenciés évoluant au sein des organismes déconcentrés (Ligue, Comités, Clubs, Associations, ...) de la Fédération Française de Boxe sont couverts dans le cadre des activités compétition, rencontres amicales, entraînement, stage, ... (protégées au sein de ce-c) pour les risques suivants :

- INDIVIDUELLE ACCIDENT (accord collectif n° 2052 souscrit auprès de la Mutuelle des sportifs) :
 - Frais de soins de santé : en complément du régime de prévoyance obligatoire (à concurrence de 200 % du tarif Sécurité Sociale)
 - Forfait hospitalier : 100 % | Prothèse dentaires : 300 € par dent | Optique : 300€ par accident
 - Capital décès : 15 000€ (moins de 15 ans et accident hors sport : 3150€) | Frais funéraires : 500€ (hors option) | Sécurité sociale, chambre particulière
 - Capital invalidité : 70 000€ (31 000€ à l'accident hors sport)
 - Garantie rapatriement : Possibilité de bénéficier de garanties complémentaires (indemnités journalières, Décès, invalidité) du régime de base, en souscrivant un contrat «SPORTMUT BOXE».
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT (garanties souscrites auprès de Mutuelle Assistance)
En cas d'accident ou de maladie graves, prise en charge du transport de la victime jusqu'à son domicile ou jusqu'à l'hôpital le plus proche de son domicile par le moyen le plus approprié.
« MMS ASSISTANCE » - Tél. : 01.45.16.63.70 / Fax. : 01.45.16.63.92 - Mail : assistance@mutualtd.fr
- RESPONSABILITE CIVILE & DEFENSE PENALE / RECOURS : garanties souscrites auprès de la MAIF.

Je soussigné(e) (ou représentant légal) déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des notices d'information aux garanties de base attachées à ma licence qui sont également consultables sur le site Internet de la FFBoxe, ainsi que du bulletin d'adhésion «SPORTMUT» permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance «accidents corporels de bases» auprès de la Mutuelle des sportifs. Le licencié est libre de souscrire une assurance auprès de la Mutuelle des sportifs, d'un autre assureur ou de ne pas s'assurer.
- Déclaré avoir été informé que la souscription d'une assurance individuelle accident ou d'une garantie complémentaire ne sont pas obligatoires mais néanmoins fortement conseillées.

Garantie de base Individuelle Accident

- OUI, je souhaite bénéficier de la garantie «Individuelle Accident» comprise dans ma licence «BOXE AMATEUR»
- NON, je renonce à bénéficier de la garantie «Individuelle Accident» et donc à toute couverture en cas d'accident corporel. (Coût remboursé en cas de refus : 1,49€ pour toutes les catégories. Dans ce cas en avoir une copie de cette demande de licence à la Mutuelle des Sportifs-2/4 rue Louis David-75782 Paris Cedex 16)

Garanties complémentaires «SPORTMUT BOXE»

- OUI, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur, en remplissant le formulaire de souscription correspondant et en le retournant à la Mutuelle des sportifs en joignant un chèque à l'ordre de celle-ci du montant de l'option choisie.
- NON, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

0.800.15.2000
www.afid.frividal.php
Licence BA 22

⑩

Veillez suivre les instructions ci-dessous et joindre une copie de pièce d'identité svp (demande émanant de la FFBoxe). Toute demande de licence mal complétée ou incomplète ne pourra pas être traitée

- ⑧ faire remplir **intégralement** le certificat ophtalmologique par un médecin ophtalmologiste. **Ce certificat doit être obligatoirement établi sur le formulaire**, et pas sur papier libre. Le cachet, le numéro RPPS et la signature du médecin sont obligatoires
- ⑨ : si vous avez entre 32 et 40 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours, ajouter une Angio

- IRM cérébrale et quel que soit votre âge, s'il s'agit de votre première demande de licence amateur, ajouter un ECG d'effort.
- ⑩ : indiquer vos nom et prénom (ou ceux du représentant légal) après « je soussigné » et cocher les cases correspondant à votre choix en matière d'assurance. Il faut cocher « OUI » ou « NON » pour chacune des assurances proposées (garantie de base Individuelle accident ET garantie complémentaire Sportmut Boxe).